



Auvergne
Promobois

Succ de Marcellin BP 104 - 63370 LEMPDES
Tél. 04 73 98 71 10 - Fax : 04 73 98 71 05
auvergne.promobois@wanadoo.fr
www.auvergne-promobois.com

DU BOIS, AU PAPIER

N° 1
Année
2011

JOURNAL D'INFORMATION

interne d'Auvergne Promobois



L'actualité régionale de la filière bois est dense en ce début d'année. Alors que les entreprises renouent avec une activité plus soutenue que celle des 2 années passées, un certain nombre de dispositifs ou d'initiatives publiques voient le jour :

- Le PPRDE Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier, inscrit dans la loi de modernisation agricole, qui vise à identifier et caractériser les massifs sous-exploités, à analyser les freins à la mobilisation supplémentaire de bois dans ces massifs, et à définir des zones d'intervention prioritaire au sein de ces massifs, avec un descriptif des actions à mener programmées annuellement.

- L'expérimentation pilote du Ministère de l'Agriculture et de l'ADEME sur l'Auvergne visant à définir les conditions d'une mobilisation efficace de la ressource en bois, dans le respect de la gestion durable des forêts, avec la concentration des moyens mis sur le Massif du Livradois-Forez.

- Les Etats Généraux du Bois du Massif Central sous l'égide de la DATAR Massif Central, visant à dynamiser le développement économique de notre filière.

Toutes ces initiatives montrent bien l'importance de l'enjeu économique de la forêt et du bois sur nos territoires, et l'intérêt de nos partenaires publics pour nos activités, on peut donc s'en féliciter. Les précurseurs de ces initiatives souhaitent une forte implication des professionnels, afin qu'ils s'approprient les outils qui en découleront.

Que les pouvoirs publics soient rassurés, ces initiatives ont toutes les chances de réussir et d'aboutir à une augmentation de la récolte de bois en Auvergne : en effet, entre 2004 et 2008, la récolte auvergnate avait déjà progressé de +30%, les scieries ont investi et investissent encore aujourd'hui, et ont besoin de bois. Les unités de 2^{ème} transformation développent de plus en plus des approvisionnements locaux. Une seule petite mise en garde toutefois : attention à l'empiilage... Un empilage mal fait peut aboutir à un gros désordre...

René Baudouant Président d'Auvergne Promobois

Déplacement à la LIGNA de HANOVRÉ 2 et 3 juin 2011

Auvergne Promobois organise un déplacement à Hanovre, à l'occasion du salon LIGNA 2011. Rendez-vous n°1 de la filière bois et de la sylviculture au niveau international, il regroupe 17 000 exposants et accueille 80 000 visiteurs. Il présente toutes les technologies de l'exploitation forestière, du sciage, du traitement des bois, du travail du bois massif, de la charpente, de la construction bois, et du meuble, mais aussi celles du bois énergie. Il est organisé avec ARFOBOIS, interprofession de Languedoc Roussillon.

L'APIB et PFBMAC (Pôle Forêt Bois Massif Central) organisent 100% Bois : les rendez-vous d'affaires de la filière bois

Réservez dès aujourd'hui le 20 mai 2011 !

Venez rencontrer vos futurs clients, découvrez de nouveaux fournisseurs sur le Massif Central...

Une journée pour faire des affaires, grâce à des rendez-vous de 45 minutes en vis-à-vis programmés à l'avance.

Venez mettre en avant vos atouts : proximité, réactivité, diversité des productions... Venez chercher des alternatives locales pour répondre aux besoins émergents de vos clients.

Vous pourrez ainsi rencontrer jusqu'à 8 clients et/ou fournisseurs potentiels sur la journée, choisis parmi des professionnels privilégiant la valorisation des bois locaux et les échanges de proximité.

A cette occasion, la Maison du Pôle Bois de Tulle sera aménagée spécialement avec des espaces privatifs vous permettant de conduire vos entretiens en toute confidentialité et des espaces café-restaurant permettant la poursuite des échanges dans un environnement convivial.

Pour tout renseignement : APIB - contact@apib-limousin.com
Tél : 05 55 29 22 70 - Fax : 05 55 29 22 69

Assemblée Générale d'Auvergne Promobois

Vendredi 13 mai 2011 - Issoire

Venez nombreux !

PANORABOIS, 2^{ème} édition : essai transformé !



La 2^{ème} édition du tout jeune salon de la Forêt et du Bois PANORABOIS, organisée par Auvergne Promobois et le Sommet de l'Élevage a été une réussite : avec plus de 120 exposants et 10 000 visiteurs, il devient un événement incontournable de la filière bois d'Auvergne et du Massif central.

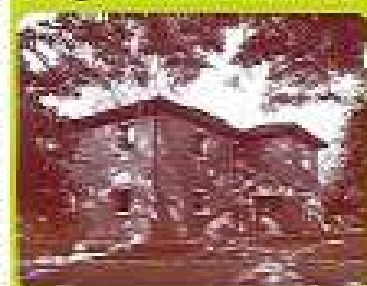
Les exposants sont satisfaits à 83% d.) nombre de contacts commerciaux pris sur le salon, et 77% de la qualité des contacts. 83% ont déclaré participer à la 3^{ème} édition, et 14% attendent d'évaluer les retombées commerciales avant de se prononcer. Côté visiteurs, c'est le même enthousiasme, au vu de la note d'évaluation de 8/10. 70% d'entre eux sont des particuliers et 30% des professionnels. Ils viennent de toute l'Auvergne et des départements voisins, dont Loire, Corrèze et Creuse. Au-delà de l'intérêt commercial, c'est aussi un formidable partenariat entre les structures et entreprises de la filière bois, avec une volonté de tous de contribuer à la réussite de l'événement, par les conférences professionnelles et grand public, qui ont accueilli chacune entre 70 et 100 personnes, les démonstrations d'exploitation forestière extérieures largement suivies malgré le grand froid, et les expositions.

Alors rendez-vous est pris du 20 au 22 janvier 2012 !



Dans le cadre de PANORABOIS le Prix Grand Public de la Maison Bois a été décerné à 2 réalisations

Catégorie Habitat individuel

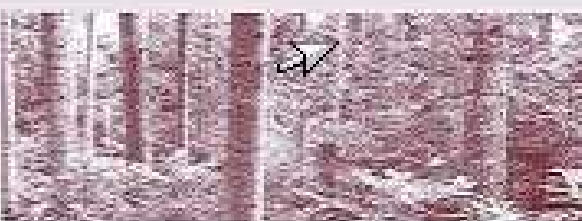


"Autour du Patio"
63410 Charbonnières-les-Varennes
Architecte :
Laurent Morel
Espinasse
63122 Ceyral
Constructeur :
Espinasse
63690 Singles

Catégorie Extension et surélévation

"Le Bois dans tous ses États"
43000 Aiguille
Architecte :
D. Fargette
43000

Le-Puy-en-Velay
Constructeur :
Mirmind
43490 Costaros



Un projet pilote de mobilisation des bois en Auvergne

Les travaux menés en 2008 dans le cadre du Grenelle de l'Environnement ont conduit à la nécessité d'accroître de 21 millions de m³ par an la récolte de bois française à l'horizon 2020. L'augmentation de la mobilisation de la ressource doit contribuer à relancer de l'activité de la filière bois française souhaitée par le Président de la République lors du discours d'Urmell en mai 2007. C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Agriculture et l'ADEME ont lancé un projet exemplaire de mobilisation de la ressource forestière en bois d'œuvre, bois d'industrie et bois énergie et ont choisi l'Auvergne comme terrain expérimental. Ce projet a vocation à être reproductible pour d'autres régions.

L'opération est pilotée par le FCBA, qui a structuré les propositions d'actions possibles autour de 3 objectifs principaux :

Des moyens pour une mobilisation faisable et durable :

- Les actions viseront à permettre techniquement et économiquement une mobilisation supplémentaire des bois : il s'agit de soutenir aux investissements d'infrastructure et d'équipement, des soutiens aux entreprises d'exploitation forestière, et de services de massification des chantiers.
- Les actions assureront la gestion durable de la forêt et la pérennité des approvisionnements : reboisement des parcelles à coupe rase et coupe de bois déperissant.

Des moyens pour améliorer la performance de la chaîne Propriétaire - Animateur - Opérateur économique :

- Les actions permettront de connaître, faire connaître et améliorer la valeur ajoutée de l'animation pour la mobilisation de bois : en capitalisant les savoir-faire, en mettant en place un système d'évaluation et de suivi de la performance de l'animation en développant les synergies entre les différents systèmes d'animation.
- Les actions viseront à rendre plus efficace le passage de relais entre animateurs et opérateurs économiques : améliorer le transfert d'informations, partager et échanger les informations.

Des moyens pour développer une culture commune et des outils partagés :

- Les actions permettront de développer un langage commun et la confiance entre les acteurs : avec la mise en place de formations et de supports pédagogiques communs entre animateurs et techniciens d'exploitation.

Le 20 janvier 2011, le Préfet de la Région Auvergne a réuni l'ensemble des intervenants de la filière forêt bois régionale pour une information et a lancé un appel à projets.

Le comité de pilotage réuni par la DRAAF le 24 février 2011 a examiné et regroupé thématiquement les 27 fiches actions reçues en validant des priorités.

Dans les semaines qui viennent, les actions doivent être précisées et harmonisées, avant d'être présentées au comité de financeurs (Etat, ADEME, Collectivités territoriales).

Cette opération est envisagée sur une durée de 3 ans et concerne en priorité le secteur du Livradois-Forez qui s'étend sur sud-est de l'Allier, l'est du Puy-de-Dôme et le nord de la Haute-Loire.

La requalification des grosses sections de pin sylvestre pour très bientôt

Cette étude s'est achevée en juillet 2010 et les demandes de modification de la norme NFB 52 001 partie 1 pour le classement du pin sylvestre ont pu être examinées lors de la commission de normalisation du 4 février 2011.

Les membres de la commission ont jusqu'au 18 mars prochain (date de réunion de la prochaine commission) pour faire parvenir leurs éventuelles remarques. Si aucune opposition n'est formulée, ces modifications seront intégrées dans les tableaux relatifs au classement des pins au sein de la norme. L'application des nouvelles règles de classement visuel structure des pins pourrait être effective en septembre 2011 (le temps que l'AFNOR effectue la mise en forme des modifications et la publication).

Au final, cette étude a permis de répondre aux attentes des professionnels pour la requalification des grosses sections de pin sylvestre mais elle a aussi permis de revoir le classement des petites sections afin de repositionner le pin sylvestre par rapport aux autres essences résineuses utilisées dans le secteur de la construction.

Poussières de bois : test d'un système de brumisation

Suite à l'état des lieux réalisé en 2010 sur les différents systèmes mis en place en scierie pour réduire les taux d'empoussièrément, Auvergne Promobois et la MSA Auvergne ont édité une plaquette d'information intitulée "Poussières de bois : comment réduire les risques en scierie ?". Cette plaquette va être envoyée à l'ensemble des scieries auvergnates.

Par ailleurs, le projet de partenariat avec la société MEM pour améliorer le système de captage des poussières de bois sur les multilames n'a pu aboutir. Toutefois, la recherche de solutions pour limiter le taux d'empoussièrément dans les scieries se poursuit en partenariat avec la MSA. Il est prévu de lancer sur l'année 2011 une campagne de tests pour mesurer l'efficacité d'un dispositif de brumisation (système Merlin) dans une scierie de Haute Loire. Les résultats seront portés à la connaissance des scieurs.

Besoin de structurer ou d'améliorer votre développement commercial ?

Vous êtes scieur et vous souhaitez développer vos ventes, mettre en place une prospection efficace, pénétrer de nouveaux marchés, améliorer votre présence commerciale sur les salons, animer votre réseau client... Auvergne Promobois et la société PROSPACTIVE vous proposent une formation - action personnalisée, qui portera sur :

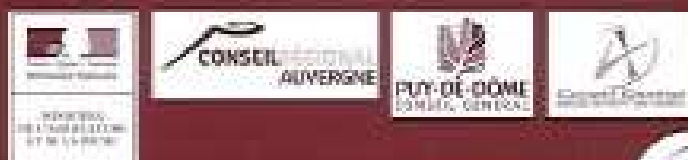
- L'analyse précise de vos besoins
- La définition d'un plan d'action personnalisé
- La mise en place de ce plan d'action, avec l'appui d'un expert en développement commercial, et ceci sur 8 demi-journées à votre rythme.

Si cette action vous intéresse, contactez : Evelyne Nguyen : 04 73 98 71 10 ou enguyen.promobois@orange.fr

Ventes de bois

- **AGEFOR**
Vendredi 29 avril après-midi, Celles sur Durolle (résineux)
Mercredi 14 septembre - 14h30 à 17 heures, salle des Oziers (chêne)
Vendredi 14 octobre après-midi, date et lieux à préciser (résineux)
- **CNIEFB**
1^{ère} semaine d'octobre
- **UNISYLVA**
Jeudi 20 octobre Maison de la Forêt et du Bois, Lempdes
- **ONF**
Lundi 4 mai à la Motte Beuvron (Bois façonnés, chêne)
Vendredi 10 juin à la Motte Beuvron (Bois sur pied, feuillus et résineux)
Mardi 21 juin à Saint-Julien-Puy-Lavette
Mercredi 21 septembre à Fontaines
Jeudi 3 novembre à Bourgnan

Les actions mentionnées dans ce journal sont possibles grâce au soutien des entreprises adhérentes à Auvergne Promobois, de l'Etat, du Conseil régional d'Auvergne, des Conseils généraux du Puy-de-Dôme et de l'Allier.



Transport des bois en Corrèze

Suite au décret du 9 juillet 2009, la capacité des véhicules de transports de bois rond est de 57 tonnes pour véhicules de 6 essieux et plus, à condition qu'ils circulent sur les itinéraires arrêtés à cet effet par le Préfet du département (réseau dit "dérogoire"). Cette limite est ramenée à 48 tonnes pour les véhicules articulés ou les trains routiers de 5 essieux, sachant que ces dispositions s'appliquent si les ensembles routiers sont conformes aux spécifications du décret.

Sur l'ensemble du reste du réseau routier (non dérogoire), la réglementation fixe le poids total roulant des véhicules à un maximum de 40 tonnes.

La Préfecture ainsi que le Conseil Général de la Corrèze ont souhaité mettre en place, en même temps qu'un réseau dérogoire permanent plus étendu, un dispositif pilote incluant les demandes de permission de voirie ainsi que la gestion et la délivrance d'autorisations de transports de bois rond sur des itinéraires dérogoires dits "temporaires".

Depuis le 1^{er} mars 2011, tout transport de bois rond réalisé en Corrèze doit (s'il dépasse 40 tonnes et prévoit de circuler hors du réseau dérogoire permanent) faire l'objet d'une demande d'ouverture d'un réseau dérogoire temporaire sur l'itinéraire de transport prévu. Cette démarche doit se faire par le biais d'un site internet dédié à cet usage, baptisé TransBois (www.transbois-limousin.com)

Ce site internet, géré par la Direction Départementale de l'Arrondissement de la Corrèze, délivre les autorisations de transport temporaires sur l'itinéraire demandé par l'exploitant forestier, via les maires concernés.

Il est à noter que sans ces autorisations, le transport du bois reste limité à 40 tonnes (hors réseau dérogoire permanent), et que des campagnes de contrôle de gendarmerie sont prévues dans le dispositif.

Plusieurs professionnels auvergnats seront dans l'obligation de recourir à ce nouveau dispositif pour pouvoir circuler sur le réseau routier corrézien. L'utilisation du site étant complexe, Auvergne Promobois propose de mettre en place une session de formation à cet outil, aux entreprises concernées.

Adieu le fioul, bonjour le gasoil non routier !

Le matériel forestier est concerné par le gasoil non routier (GNR) avec 2 dates de mise en œuvre : à compter du 1^{er} mai 2011 pour les matériels de sylviculture, et du 1^{er} novembre 2011 pour les tracteurs « agricoles ou forestiers ». Ce qui risque de poser quelques problèmes d'organisation pour certains...

Le GNR est un mélange d'hydrocarbures d'origine minérale, ou de synthèse et éventuellement d'esters méthyliques d'acides gras. Ces caractéristiques sont identiques à celles du gazole routier à l'exception du colorant et du traceur. Sa teneur en soufre est plus faible que celle du fioul, cela afin de réduire les émissions des véhicules concernés. Il devient donc plus respectueux de l'environnement.

Par tracteur agricole ou forestier, il est entendu « tout véhicule à moteur, à roues ou à chenilles, ayant au moins deux essieux, dont la fonction réside essentiellement dans sa puissance de traction et qui est spécialement conçu pour tirer, pousser, porter ou actionner certains outils, machines ou remorques destinés à l'emploi dans l'exploitation agricole ou forestière. Il peut être aménagé pour transporter des charges ou convoyeurs ».

Le GNR ne remplace pas le fioul dans la totalité de ses usages.

Les engins à moteur fixes ne sont donc pas concernés par le gasoil non routier (fendeuse, kärcher...).

De nouvelles contraintes sont donc à prévoir :

- Les cuves ayant reçu du fuel et devant recevoir du GNR doivent être nettoyées avant la première livraison de GNR, car le GNR peut mettre en suspension des dépôts présents sur les parois de la cuve.
- La particularité du GNR est qu'il est saisonnier avec un GNR d'été et un GNR d'hiver, avec une plus grande sensibilité au vieillissement que le fuel : il faudra donc être d'autant plus vigilant sur l'approvisionnement, et il pourra être judicieux de réduire le stockage.

Sans parler du prix... qui va probablement augmenter, alors que les entreprises d'exploitation forestière assument déjà les hausses conjoncturelles de carburants...

Pour en savoir plus :

- Caractéristiques du GNR : arrêté du 10/12/2010
- Utilisation du GNR : circulaire du 17/12/2010
- Engins concernés par le GNR : annexe de l'arrêté

Projet de simulateur de conduite de scierie au CFA d'Ambert

Comme beaucoup de secteurs, les scieries rencontrent des difficultés pour recruter de la main d'œuvre qualifiée. La phase de modernisation et d'industrialisation que connaît un certain nombre de scieries engendre de nouveaux besoins en compétences liés notamment à l'informatique, au développement des automatismes ou encore au suivi de la production (scilage, collage, rabotage...).

Aujourd'hui, le CFA d'Ambert est le seul établissement en Auvergne et sur le Massif Central à proposer des formations pour les métiers de la scierie et il cherche à adapter au mieux aux attentes des entreprises du secteur.

L'ouverture, depuis septembre 2010, d'une formation bac pro scierie s'inscrit complètement dans cette démarche. Mais le CFA, après avoir élargi son offre de formation, doit aussi faire évoluer ses outils pédagogiques et les adapter à ses différents publics (formation initiale et formation continue).

Le secteur de l'exploitation forestière utilise depuis plusieurs années avec succès des simulateurs de tère d'abatage ou de porteur. Un outil similaire pourrait être développé pour la scierie et pourrait répondre à plusieurs objectifs :

- Destiné en priorité aux étudiants, il permettra de se familiariser à la conduite d'un banc de scie par l'intermédiaire des commandes mais aussi à l'espace conducteur identique à celui d'une scie de tère.
- Ce simulateur permettra aussi d'intégrer toutes les situations "délicates" que pourront rencontrer les élèves : bois gelés, rupture d'une lame, mauvais positionnement de la grume sur le chariot...
- Des coûts d'investissement et de fonctionnement réduits : l'acquisition d'une scierie conforme aux standards industriels reste un investissement lourd pour les centres de formation et les coûts de fonctionnement peuvent être conséquents (achat de bois, électricité, maintenance...). De plus ce simulateur pourra suivre les évolutions des matériels mis sur le marché.
- Enfin, il peut être un outil de promotion lors des salons destinés à promouvoir les métiers du bois auprès des jeunes. A la fois outil professionnel mais aussi ludique, il peut servir à mettre en avant l'évolution et la technicité du métier de scieur et attirer des jeunes en orientation.

Le CFA d'Ambert a sollicité l'appui d'Auvergne Promobois pour le développement de ce simulateur. Des rapprochements ont été faits avec plusieurs partenaires techniques et financiers, qui ont permis d'identifier plusieurs phases de développement : la modélisation d'une scierie, l'animation des mouvements des billes de bois, la programmation et la réalisation d'un poste de pilotage permettant d'intégrer tous les éléments comme sur le modèle du simulateur de conduite d'engins forestiers.

Construction bois et économie d'énergie : un programme 2011 bien rempli pour Auvergne Promobois

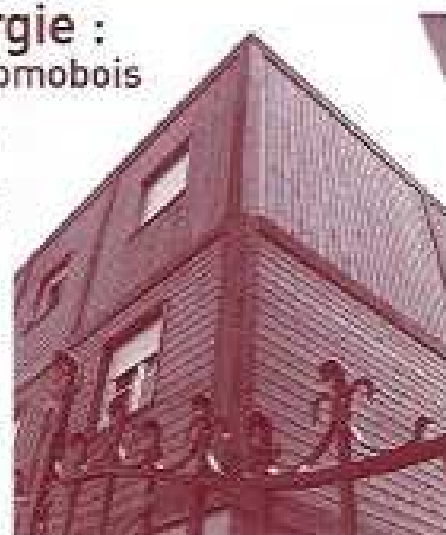
• **Des travaux sur la rénovation par le bois**
En 2011 Auvergne Promobois poursuit ses travaux sur la construction bois efficiente en énergie, avec les professionnels de la construction bois, de la thermique, de l'acoustique et de la sécurité incendie, en s'intéressant cette fois à la rénovation des bâtiments par le bois. En effet, les solutions constructives bois peuvent être une des solutions les plus pertinentes dans la perspective du Grenelle de l'Environnement qui rendront obligatoire les économies d'énergie dans les bâtiments anciens. C'est pourquoi elle s'est engagée la réalisation d'outils techniques à usage des professionnels de la construction bois portant sur : la synthèse du cadre réglementaire (thermique, acoustique et incendie), la réalisation de cahiers de détails techniques suivant les typologies de bâtiments existants à rénover, et d'un guide technique de conception et de réalisation.

• **La mise en place du réseau CB2E (Construction Bois et Efficacité Énergétique)**
Le réseau CB2E est un réseau de partenaires disposant d'outils et de méthodes pédagogiques de qualité, validés par les professionnels et parfaitement adaptés aux évolutions des réglementations 2012 et déjà 2020 à venir.

Ce centre de ressources sur la construction bois efficiente en énergie permettra :

- Aux enseignants et formateurs, très demandeurs, de se former et d'utiliser des outils pédagogiques mis à leur disposition,
- D'avoir un langage commun entre tous les acteurs : professionnels, formateurs, maîtres d'œuvre, en vue d'une amélioration de la qualité des constructions bois et de leur compétitivité en matière d'économie d'énergie et de prix,
- De proposer un programme collectif et mutualisé d'ingénierie et d'outils pédagogiques de qualité aux enseignants et formateurs en réalisant des économies d'échelle,
- D'atteindre les objectifs de la réglementation thermique 2010, en formant les formateurs des professionnels de demain !

Ce projet fait suite à une étude réalisée par Forbois Auvergne et Auvergne Promobois, dans le cadre du Pôle Forêt Bois Massif Central. La création de CB2E sous forme associative est imminente, et est soutenue par de nombreux partenaires de la formation et de la construction, notamment les organisations professionnelles FFB et CAPEB.



• **Formation à l'utilisation du logiciel PHPP (logiciel de dimensionnement de bâtiments passifs)**
Des exercices pratiques pour vous initier au perfectionnement à l'utilisation de ce logiciel. Les mercredi 20 avril et jeudi 21 avril à la Maison de la Forêt et du Bois (M3 - Lempdes)

Contact : JP Mathé

